



HAL
open science

Licence professionnelle Gestions de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestions de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038677

HAL Id: hceres-02038677

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038677v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestions de solutions énergies
renouvelables et innovantes pour le
bâtiment

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques -
UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le
bâtiment

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150009241

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète, Université Montpellier 2, Sciences et technique, UM2/site de Montpellier ; Lycée L. Pasteur (La Canourgue).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec le distributeur national de matériel électrique Rexel ; formation labellisée par le Pôle de Compétitivité Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie (DERBI) ; conventions avec l'IUT de Nîmes, UM2 ; les Lycées J. Mermoz (Montpellier), L. Pasteur (La Canourgue), Peytavin (Nîmes) ; Partenariat avec le Centre de Formation des Apprentis (CFA) de l'UM2 et avec celui de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Nîmes et avec les Communes forestières de l'Hérault pour l'apprentissage ; convention d'intervention avec les personnels techniques de la ville de Montpellier.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Gestion de solutions énergies renouvelables et innovantes pour le bâtiment* permet d'acquérir des connaissances dans la maîtrise et la gestion de l'énergie électrique et thermique du bâtiment. Par ailleurs, des enseignements transversaux en communication, gestion et management de projet sont proposés aux étudiants. Les connaissances à acquérir sont clairement réparties en quatre thèmes différents bien détaillés concernant l'énergie et l'environnement, la maîtrise et gestion de l'énergie, la conversion de l'énergie et l'environnement professionnel. Les métiers visés s'expriment dans un très large éventail en cohérence avec les objectifs de la formation et comprennent la responsabilité de projets, la production, l'intervention en installation-rénovation-exploitation-maintenance ou encore le métier de chargé d'affaires.



Cette LP est ouverte depuis 2008 en formation initiale classique et continue et depuis 2010 en formation par apprentissage. Elle est portée par le département *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) de l'IUT de Montpellier-Sète. L'université Montpellier 2 propose une autre LP assez proche de spécialité *Gestion et utilisation des énergies renouvelables* portée par l'IUT de Nîmes. L'offre de formation nationale n'est pas abordée dans le dossier ; celle-ci s'étoffe ce qui sera certainement un frein à l'augmentation significative des candidatures dans cette LP.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée est attractive ; elle est bien implantée régionalement et répond à un besoin existant dans le secteur de l'énergie (bâtiments économes et auto-suffisants). Néanmoins, confronté d'une part à la crise économique et d'autre part au marché des énergies renouvelables qui ne connaît pas la même ferveur qu'auparavant, en particulier pour le solaire photovoltaïque, le taux d'insertion professionnelle baisse.

Le programme pédagogique proposé est cohérent avec les objectifs fixés et en phase avec les domaines liés à la production, la gestion et la maîtrise des énergies électriques et thermiques dans un bâtiment. Une unité d'enseignement (UE) spécifique *Mise à niveau scientifique* est suivie par les auditeurs en formation initiale et continue. Afin de tenir compte des activités en entreprise, les volumes horaires et les coefficients associés sont différents suivant que la LP est effectuée en formation initiale/continue ou par alternance. Il est dommage que la remise à niveau ne soit pas disponible pour les alternants qui doivent alors, si besoin, utiliser le projet tuteuré comme soutien.

Le projet tuteuré est d'une durée de 125 ou 120 heures suivant que la LP est suivie en formation initiale/continue ou par alternance. Le stage est d'une durée de 14 semaines pour la formation initiale. Les types de stages ou/et projets tuteurés sont indiqués mais il manque dans le dossier des exemples précis de sujets traités.

Une enquête d'insertion à 30 mois est présentée pour les diplômés de 2009 et des enquêtes annuelles à six mois pour les diplômés depuis 2010. Celles-ci permettent de renseigner le secteur professionnel d'activité, la taille de l'entreprise, la fonction occupée et la durée moyenne de recherche d'emploi des diplômés ou la poursuite d'études effectuée. Le taux de répondants est de plus de 90 % en moyenne ce qui est tout à fait satisfaisant.

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois pour les diplômés de 2009 est de plus de 80 % ; ce qui est très convenable. Par contre, le taux d'insertion professionnelle à six mois est en baisse constante puisqu'il est passé de 79 % pour les diplômés de l'année 2010 à 30 % pour les diplômés de l'année 2012, ce qui est inquiétant. Ainsi, plus de 40 % des répondants diplômés de 2012 sont encore en recherche d'emploi six mois après leur sortie. Le taux de poursuite d'études est passé de 6 % pour les diplômés de 2009 à 27 % des diplômés répondants en 2012. Ce taux en constante croissance devient aussi préoccupant.

26 % du volume horaire est attribué à des professionnels extérieurs en formation initiale et continue. Ce volume horaire monte à 38 % pour la formation en alternance. Des professionnels d'origines très diverses, tant en qualité (consultant, conseil, direction, cadre, représentant de cabinet ...) qu'en organisme de provenance (CCI, Ville de Montpellier, cabinets, communes, entreprises privées) interviennent dans la formation. Au total, ce sont 16 intervenants couvrant l'énergie thermique, l'énergie et environnement, les systèmes de production mais aussi les disciplines transversales (langue, communication, marketing, gestion humaine et financière). Comme certains professionnels interviennent dans des enseignements transversaux (UE d'entreprise, anglais), seules 21 % du volume horaire total concernent directement le cœur du métier pour la formation initiale et continue et 22 % du volume horaire total pour la formation en alternance, ce qui peut apparaître un peu faible.

La formation est labellisée par le pôle de compétitivité DERBI (Développement des Énergies Renouvelables dans le Bâtiment et l'Industrie). Plusieurs conventions ont été élaborées : avec la Ville de Montpellier, avec l'Association des Communes Forestières de l'Hérault, avec la Chambre de Commerce et d'Industries de Nîmes, avec le distributeur national de matériel électrique REXEL. La formation en alternance s'effectue sous la forme de contrat d'apprentissage. Le suivi administratif des apprentis se fait avec le CFA de l'UM2, en sous-collaboration par convention avec le CFA de la CCI de Nîmes. Une association d'anciens diplômés de la licence professionnelle a été créée ; elle permet la rencontre de la promotion en cours avec les anciens et a développé un site internet qui permet la diffusion des informations en lien avec la spécialité.

L'équipe de formation est diversifiée puisqu'elle est composée de 16 professionnels, de 10 enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement et de neuf enseignants extérieurs des lycées. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement au moment de la soutenance des projets tuteurés pour bénéficier de la présence des professionnels. Il vérifie l'adéquation des enseignements dispensés dans la formation avec les attentes du monde industriel. Un questionnaire d'évaluation de la formation est soumis aux étudiants lors d'une réunion préparatoire au conseil de perfectionnement. Les comptes-rendus montrent le souci constant d'améliorer le fonctionnement de la formation.

La formation proposée est attractive pour de très nombreuses spécialités de BTS et de DUT. Suivant les années de 11 à 23 % des candidats intègrent cette licence professionnelle. La majorité des candidats sont issus de BTS (plus de 50 %), puis de DUT (30 % environ). Depuis l'année 2009, plusieurs étudiants suivent la LP en formation continue. L'alternance (entre 10 et 18 étudiants depuis 2010) s'effectue exclusivement par des contrats d'apprentissage. Avant 2010 et l'ouverture de la formation en apprentissage, les effectifs étaient autour de 25 étudiants ; depuis 2010, il est d'une quarantaine d'inscrits. Le taux de réussite est légèrement supérieur à 85 %.

Il est souhaité que la formation par alternance atteigne 20 alternants dont deux à quatre sous contrats de professionnalisation. Aucune modification majeure sur le contenu n'est envisagée. De nombreuses évaluations des étudiants et des professionnels viennent corroborer ces choix.

- Points forts :
 - Formation bien ciblée en termes de compétences requises.
 - Enquêtes réalisées et analyses de celles-ci complètes et bien menées.
 - Conventions signées avec le monde professionnel.
 - Pilotage efficace.

- Points faibles :
 - Recul du taux d'insertion professionnelle préoccupant.
 - Taux des poursuites d'études devenant significatif.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mener une réflexion afin d'inverser les tendances de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études.

Il serait souhaitable de renforcer les interventions des industriels dans les modules de cœur de métier, ce qui pourrait par ailleurs rendre l'enseignement plus pratique puisqu'il est jugé par les étudiants, au vu des enquêtes, trop théorique.

Enfin, une réflexion devrait être menée sur les positionnements respectifs de cette formation et de la licence professionnelle *Gestion et utilisation des énergies renouvelables* portée par l'IUT de Nîmes au sein de la même université.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

